

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE ILE-DE-FRANCE



VALÉRIE PÉRESSE
Présidente du groupe Majorité Présidentielle au Conseil régional d'Ile-de-France

RER D :
bientôt des trains supplémentaires grâce à l'action de vos élus du groupe Majorité Présidentielle



Condamné par le juge, Jean-Paul Huchon refuse de rembourser la région

Le 4 juillet dernier, le Conseil d'Etat condamnait Jean-Paul Huchon pour avoir utilisé à des fins électorales deux campagnes de publicité d'un montant de 1.5 million d'euros payées par les Franciliens sur le budget du Conseil régional. S'appuyant sur cette décision de justice, le groupe MP a demandé à Jean-Paul Huchon de rembourser cet argent au Conseil régional. Le Président du Conseil régional a refusé de répondre !

Nuisances sonores : silence côté financements

Trois-quarts des Franciliens affirment aujourd'hui souffrir du bruit. A ce titre, la lutte contre les nuisances sonores est un impératif. Mais on peut se demander si la Région a réellement pris la mesure de l'enjeu. Depuis 6 ans, l'intervention régionale en faveur de la lutte contre les nuisances sonores n'a fait que reculer, passant de 46 à 21 millions d'euros. Et aujourd'hui, au nom de l'idéologie anti-voiture, la majorité régionale, sous la pression des Verts, envisage de donner moins à la lutte contre les nuisances issues du trafic routier que contre les nuisances issues du trafic ferroviaire.

NUMÉRIQUE :

DES AMBITIONS MAIS PEU DE MOYENS !



SOPHIE DESCHIENS Conseillère régionale - Adjoint au Maire de Levallois-Perret - Vice-président de la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Rénovation et d'Equipement de Levallois-Perret (SEMARELP)

La Région annonce un plan pour développer le très haut débit. Dont acte !

Mais ne nous y trompons pas, la Région ne fait que se mettre en conformité avec trois textes essentiels que sont le droit communautaire, la loi Grenelle I de 2008 qui a notamment mis en exergue la nécessité de développer le "co working" et la loi de décembre 2009 instaurant les schémas directeurs d'aménagement du numérique. Ainsi, alors que le Gouvernement a d'ores et déjà mobilisé 2 milliards d'€ des investissements d'avenir pour réduire la fracture numérique des territoires, on peut légitimement s'interroger sur les moyens mis en œuvre par la Région.

En effet, là où elle devrait au mieux mobiliser 15 millions d'euros par an, la Région n'aura dépensé que près de six fois moins en 2010...

L'Ile-de-France est au premier rang en matière de recherche et de développement, R&D selon le terme consacré, mais il y demeure des disparités territoriales. Aussi est-il primordial d'agir contre l'e-exclusion, notamment afin de renforcer le dynamisme de nos PME.

Une nouvelle fois, nous ne pouvons que constater que la majorité régionale conduite par Jean-Paul Huchon et Cécile Duflot, n'a pas les moyens de ses ambitions ! Ce que je n'ai pas manqué de rappeler lors de mon intervention en séance publique. ■

CARTON ROUGE ■ La région coupe ses aides aux communes franciliennes : Valérie Péresse saisit le Préfet

La majorité PS-Verts-PC vient d'adopter un rapport sur la "critérisation" des aides régionales aux collectivités franciliennes. Dans les faits, c'est une nouvelle réduction des aides de la région aux communes franciliennes et donc à leurs habitants qui se profile. La Région a en effet décidé de soumettre les communes à plusieurs critères arbitraires – et pour certains "virtuels" - qui détermineront le niveau d'aide auquel la commune aura droit : bonus dans certains cas, malus dans d'autres. Le système aboutira mécaniquement à réduire le nombre de communes financées par la région. La région, si prompt à donner des leçons, empiète ouvertement sur la libre administration des collectivités territoriales et sa politique va à l'encontre de l'intérêt des Franciliens : des Franciliens aux revenus identiques se trouveront traités différemment par la région du seul fait qu'ils habitent dans telle ou telle commune d'Ile-de-France. Valérie Péresse a saisi le Préfet sur la légalité de cette délibération.



Transports : aucune amélioration malgré des tarifs qui montent en flèche

Jean-Paul Huchon a promis qu'en 2016, l'ensemble des trains en Ile-de-France serait soit neuf, soit récent, soit rénové. En réalité, en 2016, l'âge moyen du parc roulant sera de 27 ans, tout juste deux ans de mieux que son âge actuel. Les Franciliens qui souhaitent une amélioration de leurs transports en seront pour leurs frais. Cette situation est d'autant plus inadmissible que, depuis 2009, les tarifs des transports ont grimpé de 7 à 10 % pour les détenteurs d'un Pass Navigo et qu'avec la mise en place du Pass Navigo à tarif unique, il devrait de nouveau augmenter jusqu'à 40 % pour 60 % des Franciliens.



SÉCURITÉ

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ÉTAT-RÉGION GRÂCE AU GROUPE MP

Face à l'opposition des Verts, c'est le vote du groupe MP qui a permis le prolongement de la convention Etat-Région sur la sécurité : 14 opérations vont ainsi pouvoir être financées dans les unités de police des 9^e, 16^e et 18^e arrondissements de Paris et dans les commissariats de : Boulogne et La Défense (92) ; Aubervilliers, Noisy-le-Grand, Le Raincy et Sevran (93) ; Charenton, Le Kremlin-Bicêtre et L'Hay-les-Roses (94). Le groupe MP se félicite de l'engagement constant et déterminé de l'Etat pour la sécurité des Franciliens (mise en

place de la police d'agglomération permettant de mutualiser les forces de l'ordre sur Paris et la petite couronne, déploiement de 300 agents supplémentaires pour la sécurité dans les transports, etc.). Il regrette en revanche que la majorité régionale, divisée sur la question de la vidéoprotection et de la dépénalisation du cannabis, ne parvienne pas à faire de la sécurité des domaines relevant de sa compétence (lycées, centres de formation professionnelle, transports) une réelle priorité. En témoignent des crédits divisés par 2 entre 2007 et aujourd'hui. ■

RER D : bientôt des trains supplémentaires grâce au groupe MP

Pourquoi ne pas utiliser des rames que d'autres régions n'utilisent pas pour les mettre sur les lignes du RER et améliorer ainsi la régularité des trains ? C'est l'idée qu'a eue le groupe MP pour répondre dans les meilleurs délais et au meilleur coût aux difficultés rencontrées par les Franciliens. Face à Jean-Paul Huchon, qui repousse sans cesse l'achat de nouvelles rames pour le RER D, le groupe MP a proposé que le STIF se rapproche de la région Nord-Pas-de-Calais pour lui acheter les 6 trains similaires à ceux qui roulent sur le RER D dont elle dispose et les déployer très rapidement en Ile-de-France. Malgré l'opposition de Jean-Paul Huchon, l'initiative du groupe MP a reçu le soutien du président du conseil général du 91 et des élus Verts et le STIF a décidé de la mettre à l'étude. A suivre !

Soutien au monde de la culture : des mots mais pas d'actes

Face aux difficultés rencontrées par certaines institutions culturelles majeures d'Ile-de-France, comme le théâtre de La Huchette ou l'International Visual Théâtre d'Emmanuel Laborit qui présente des spectacles pour les sourds et les malentendants, le groupe Majorité Présidentielle a proposé à la région d'adopter un dispositif d'aide d'urgence. Inscrit dans l'enveloppe budgétaire actuelle, ce dispositif permettrait de faire face aux difficultés rencontrées par certains établissements du fait de la crise économique et de sécuriser ainsi près de 70.000 emplois. Malheureusement, la majorité régionale n'a pas souhaité donner suite à cette initiative du groupe Majorité Présidentielle.

VOTRE QUOTIDIEN ■ Apprentissage : l'Etat s'engage, la région ne suit pas

Après plusieurs mois de tergiversations, la Région vient enfin de signer avec l'Etat le contrat d'objectifs et de moyens en faveur de l'apprentissage pour la période 2011-2015. Comme le groupe Majorité Présidentielle le demandait dès avril, la région s'engage à augmenter significativement le nombre d'apprentis qui doit passer à 118.000 d'ici 5 ans. Dès à présent, l'Etat a versé 12 millions d'euros supplémentaires à la région pour qu'elle atteigne ses nouveaux objectifs. Côté région en revanche, les moyens tardent à venir. L'effort financier de la région pour l'apprentissage a reculé de 10 millions d'euros en un an et a été divisé par près de deux depuis 2007. Il est plus que temps que la Région inverse la tendance !

■ Logement des jeunes : la région n'a pas les moyens des ambitions affichées

Nouvelle illustration du bouclier social en carton-pâte de la Région, sa politique en faveur du logement des jeunes. Derrière les belles annonces, la réalité est beaucoup plus modeste. La région consacre 0.4 % de son budget au logement des jeunes, moins qu'en 2005. Pour réaliser ses objectifs dans le cadre de la convention qu'elle a signée avec l'Etat (4.000 logements par an au lieu de 2.800 actuellement), la Région devrait augmenter son budget de 40 %... Il est toujours permis d'y croire...

GROUPE MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE ILE-DE-FRANCE

CONTACTEZ-NOUS

› Par courrier :
Conseil régional d'Ile-de-France
 Groupe Majorité Présidentielle
 57, rue de Babylone
 75007 Paris

› Par mail :
contact@ump-iledefrance.fr

